

ont appris que le sang des blancs a été versé à cet endroit. Avec les renseignements qui précèdent, il serait relativement facile de retrouver les restes du P. Aulneau et de leur donner une sépulture convenable.

Mgr Taché avait fait certaines démarches, paraîtrait-il, pour obtenir la concession de cette île, et il est probable que la chose aurait été faite gratuitement, si la coupe des bois des îles n'eût été vendue à une compagnie dont le terme d'exploitation n'était pas encore expiré.

Il se proposait d'y ériger un monument et un oratoire.

Il est à espérer que le noble dessein de Mgr Taché pourra, un jour, être mis à exécution.

*L.-A. Prud'homme.*

St-Boniface, 9 février 1898.

